



GRAND CONSEIL

**Motion - 26\_MOT\_34 - Mathilde Marendaz et consorts au nom David Vogel (Vert'libéraux), Yolanda Müller Chabloz (Vert·es), Romain Pilloud (PS) - Adapter l'enseignement aux vagues de chaleur : pour un vrai plan d'action cantonal de protection contre la chaleur dans les établissements scolaires vaudois**

Texte déposé :

La vague de chaleur inédite en ce mois de mai, laisse présager une extension de la période des canicules et un risque d'emballement climatique (en fonction des « points de bascule) [selon les expert.e.s](#). La Suisse est plus fortement touchée, avec un réchauffement de 3 degrés de plus, contre 1.5 degré de réchauffement global planétaire. Les projections climatiques pour la Suisse annoncent des épisodes de chaleur toujours plus fréquents, longs et intenses au cours des prochaines années. Les prévisions pour l'été 2026, ainsi que les scénarios climatiques à l'horizon 2027 et au-delà, confirment que ces situations ne relèvent plus de l'exceptionnel mais constituent une réalité durable. Ces changements climatiques appellent à une action forte des collectivités publiques pour agir sur leurs causes, et pour protéger la population de leurs conséquences.

Cette motion cible la question des écoles vaudoises. Nos infrastructures scolaires ont été construites pour un climat qui n'existe plus. Dans une cour d'école bétonnée en pleine canicule, le bitume dépasse les 50°C. [Les enfants de plus petite taille respirent un air 10 à 15°C plus chaud que les adultes : quand un thermomètre affiche 30°C, un enfant de 5 ans évolue dans un air de 45°C à peu près](#). Dans plusieurs établissements du canton, les températures observées dans les salles de classe ces derniers étés atteignent des niveaux incompatibles avec des conditions anormales d'enseignement, ce qui porte atteinte à la capacité d'apprentissage des élèves, dégrade les conditions de travail du personnel et peut représenter un risque pour la santé des enfants et des adolescent·es. Ces conditions sont susceptibles de mettre en danger la santé du personnel et des élèves. Les autorités sanitaires rappellent que les fortes chaleurs augmentent les risques de déshydratation, de malaises, d'épuisement thermique et de troubles de la concentration. Ces risques sont d'autant plus importants dans des locaux mal ventilés, fortement exposés au soleil ou insuffisamment adaptés au changement climatique.

L'association faîtière des enseignants suisses a publié la semaine dernière [ses revendications pour l'adaptation des salles de classe aux vagues de chaleur](#). Elle recommande de fixer une limite de température contraignante dans les classes, avec un seuil de confort autour de 26°C, et la mise en place d'un système en 3 niveaux : des cours normaux jusqu'à 26°C (Le Secrétariat d'Etat à l'économie préconise une plage de température de 23 à 26 degrés pour le travail de bureau) ; l'adaptation de l'enseignement entre 26 et 30°C (changement de salle, endroits plus frais, déplacement de certaines

activités) et suspension des cours classiques au-dessus de 30°C. Ils recommandent des mesures à long-terme comme l'isolation des bâtiments, davantage d'ombre autour des écoles, la végétalisation des bâtiments et des cours. Le projet pilote fédéral « Ça chauffe dans les écoles » met en évidence que le facteur majeur faisant grimper le mercure dans les salles de classe est l'ombrage insuffisant, d'où la nécessité d'adapter les bâtiments en matière de végétalisation des cours, toits et façades ou de l'ajout de fontaines.

Face à cette situation de l'extension des épisodes de chaleur extrême, plusieurs cantons ont mis en place des dispositifs spécifiques. Genève prévoit des dispenses de cours pour les élèves les plus jeunes lors des activations de la cellule canicule et a décidé de repousser la rentrée scolaire dès 2027 afin de tenir compte de l'augmentation des températures estivales. D'autres cantons renvoient l'essentiel des décisions aux directions d'établissement, sans cadre harmonisé ni seuils contraignants, comme le canton de Vaud : un système d'alerte et un guide de recommandations ont certes été élaborés, mais ceux-ci reposent sur des mesures ponctuelles et sur les directions. Différentes propositions sur le sujet (David Vogel et consorts, « Pour que les élèves restent au frais », octobre 2025 ; REPONSE DU CONSEIL D'ETAT à l'interpellation Yolanda Müller Chabloy et consorts, mars 2024) ont d'ores et déjà été portées au Grand conseil. Depuis 2024, [le SSP est intervenu](#) auprès du Département pour réclamer des mesures de protection de la santé du personnel travaillant dans les écoles et des élèves dans des situations caniculaires. Le Conseil d'Etat a sorti un *Guide pratique en cas de fortes chaleurs* (Juillet 2024), qui ne contient pas de directive claire. Ce guide, non-publié, n'est pas parvenu à l'ensemble des enseignant-e-s, du personnel ni des élèves vaudois-es. À l'heure actuelle, il laisse aux directions la liberté d'adapter la situation, comme le révélait le chef du Département en réponse à ma question orale [Enseignement en temps de canicule : discuter avec les principaux concerné-e-s vaudrait mieux que de les ignorer](#). Cette situation ne permet pas aux employé-es de garantir la qualité du service (l'enseignement), en compromettant les conditions de travail et d'apprentissage.

La situation des examens est en outre préoccupante, car il se pourrait qu'à partir d'une certaine température, la tenue d'un examen oral ou écrit puisse être considérée invalide.

Ces constats montrent que des recommandations générales ne suffisent plus : une stratégie cantonale d'adaptation à l'intensification des vagues de chaleur est nécessaire. **La présente motion vise à demander au Conseil d'Etat un plan cantonal de protection contre la chaleur dans les établissements de l'école obligatoire et post-obligatoire vaudoise, fondé sur des critères, des mesures et une stratégie d'adaptation à long terme.**

Les mesures suivantes devraient notamment être incluses dans le plan à court terme :

- Élaboration d'une directive fixant un seuil mesurable de température à partir duquel les « cours normaux » et les examens sont suspendus (par ex. selon le système à trois niveaux de l'association faîtière des enseignant-e-s)
- Une réflexion pour équiper certaines classes et locaux de ventilateurs
- La mise en place d'un plan « points d'eau » (à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments) pour les bâtiments en main cantonale, en lien avec les Directions

- L'envoi d'une information particulière pour les femmes enceintes au sujet des problèmes liés à la canicule
- Équiper les locaux les plus exposés d'un thermomètre en plus des capteurs de CO2

Les mesures suivantes devraient notamment être incluses à moyen-terme :

- La végétalisation des toits et des façades pour les établissements cantonaux et un encouragement pour les établissements communaux
- Aménager des fontaines et endroits ombragés à proximité des établissements cantonaux (y.c. pour envisager un enseignement dehors quand le cours le permet), encouragement pour les établissements communaux
- Repenser les horaires d'une journée de cours ainsi que le calendrier scolaire sur l'année (date de la rentrée scolaire, période et lieux des examens, etc.)

Les mesures prises devraient s'inscrire dans le cadre de la sobriété énergétique, en privilégiant les mesures qui, dans la mesure du possible, n'ajoutent pas de nouvelles sources de consommation, et en privilégiant des sources d'alimentation énergétique durable (production solaire).

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Date de dépôt : 02.06.2026

Cosignatures :

1. Anna Perret (VER)
2. Ariane Morin (VER)
3. Blaise Vionnet (V'L)
4. Céline Misiego (EP)
5. Claire Attinger Doepper (SOC)
6. David Vogel (V'L)
7. Elodie Lopez (EP)
8. Géraldine Dubuis (VER)
9. Hadrien Buclin (EP)
10. Jerome De Benedictis (V'L)
11. Joëlle Minacci (EP)
12. Julien Eggenberger (SOC)
13. Muriel Thalmann (SOC)
14. Nathalie Vez (VER)
15. Pierre Fonjallaz (VER)
16. Romain Pilloud (SOC)
17. Sébastien Humbert (V'L)
18. Sylvie Podio (VER)
19. Thanh-My Tran-Nhu (SOC)
20. Théophile Schenker (VER)
21. Valérie Zonca (VER)
22. Yannick Maury (VER)

- 23. Yolanda Müller Chabloz (VER)
- 24. Yves Paccaud (SOC)